

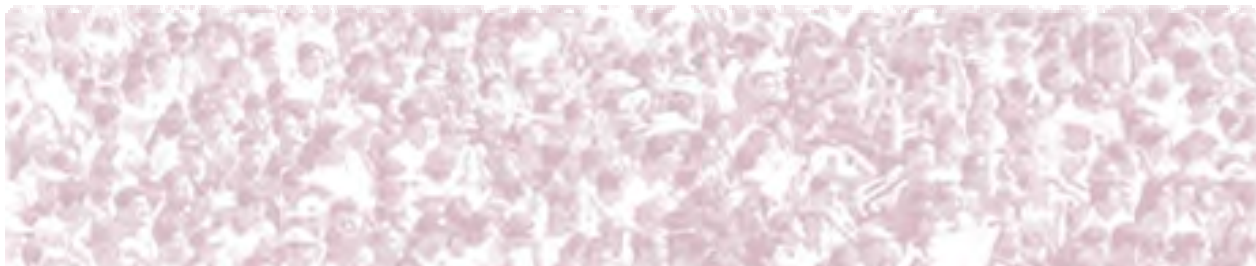
# LES AIRES URBAINES FRANÇAISES

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION entre 1999 et 2006

N° 21

Avril  
 2010

QU'EN SAVONS-NOUS ?



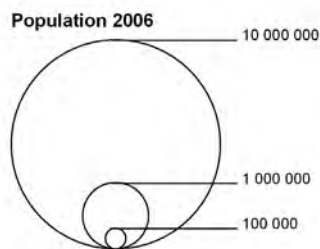
La France compte près de 354 aires urbaines (cf. définition dans le « Qu'en savons-nous ? » n°16, oct. 2009) qui rassemblent désormais 78 % de la population. Elles ont concentré 80 % de la croissance démographique française 1999-2006, avec plus de 2,1 millions d'habitants supplémentaires (+ 5 %). Une quinzaine de grandes aires de plus de 500 000 habitants (dont Paris, 11,7 millions d'habitants) forment l'armature urbaine principale du pays.

L'aire urbaine de Caen, au 21<sup>ème</sup> rang national par l'importance de sa population avec plus de 384 500 habitants, appartient à l'armature secondaire, que forment les 12 aires de 300 000 à 500 000 habitants, particulièrement présentes dans le grand bassin parisien, et notamment à l'ouest de l'Île de France.

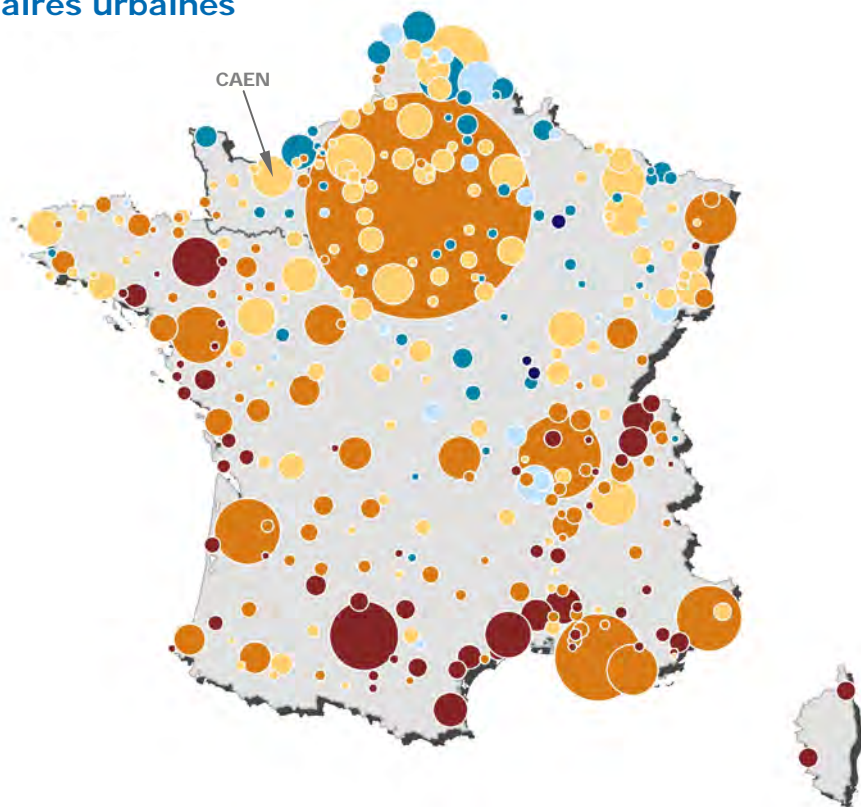
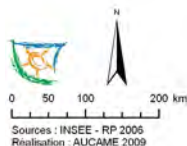
**Des dynamiques démographiques contrastées** partagent le territoire national. Les croissances de population les plus significatives concernent les aires urbaines situées hors du bassin parisien, toutes tailles confondues. Les aires urbaines du grand bassin parisien, dont celle de Caen, n'ont connu qu'une croissance modérée de leur population. En revanche, celles situées à l'interface entre le bassin parisien et les autres grandes régions, ainsi que les petites aires urbaines des « pays » à dominante industrielle ont perdu des habitants.

Un large croissant nord-est de faible dynamique démographique se dessine. Il s'étend de la Picardie et du Nord au Berry et au Nivernais, englobant le centre de la Bourgogne, la Champagne-Ardenne et le sillon lorrain. La Normandie apparaît comme une région de contrastes où déclin des pays industriels voisine avec essor des espaces touristiques et résidentiels.

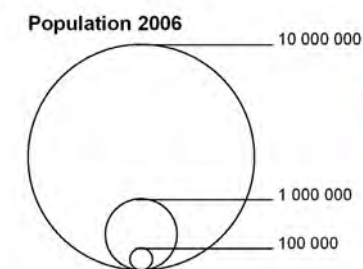
### La population des aires urbaines



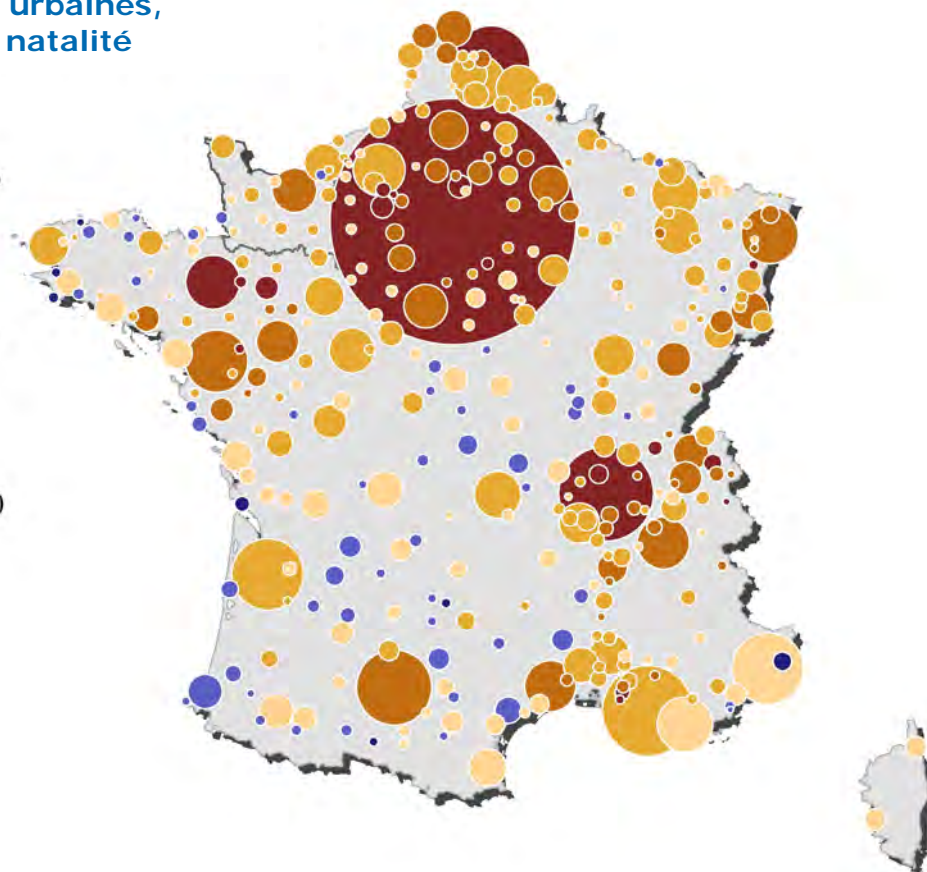
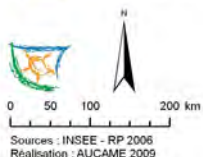
#### Évolution entre 1999 et 2006 (en%)



## Les grandes aires urbaines, territoires à forte natalité



### Solde naturel Evolution entre 1999 et 2006 (en %)



Dotée en général d'une population jeune, **les aires urbaines des grandes villes** connaissent un solde naturel largement excédentaire, et ce tant au niveau de la ville centre que des couronnes urbaine ou périurbaine.

Parmi les taux les plus élevés (*supérieurs à +0.75% par an*) on relève notamment Paris (3<sup>ème</sup> sur 354), Rennes (14<sup>ème</sup>), Lyon (16<sup>ème</sup>) et Lille (17<sup>ème</sup>).

Les soldes naturels négatifs se retrouvent dans **celles dont le pôle urbain central est constitué par une petite ville, plus particulièrement dans l'ouest et le sud du pays**. Parmi celles-ci, les plus importantes sont Bayonne, Béziers, Alès, Périgueux,...

En Basse-Normandie, celles de Granville, Coutances, Avranches, Vire et Deauville-Trouville sont également dans ce cas.

Ce solde naturel négatif est, dans trois cas sur quatre, lié à la faible natalité de la ville centre ou/et de sa couronne urbaine. Seulement onze aires urbaines

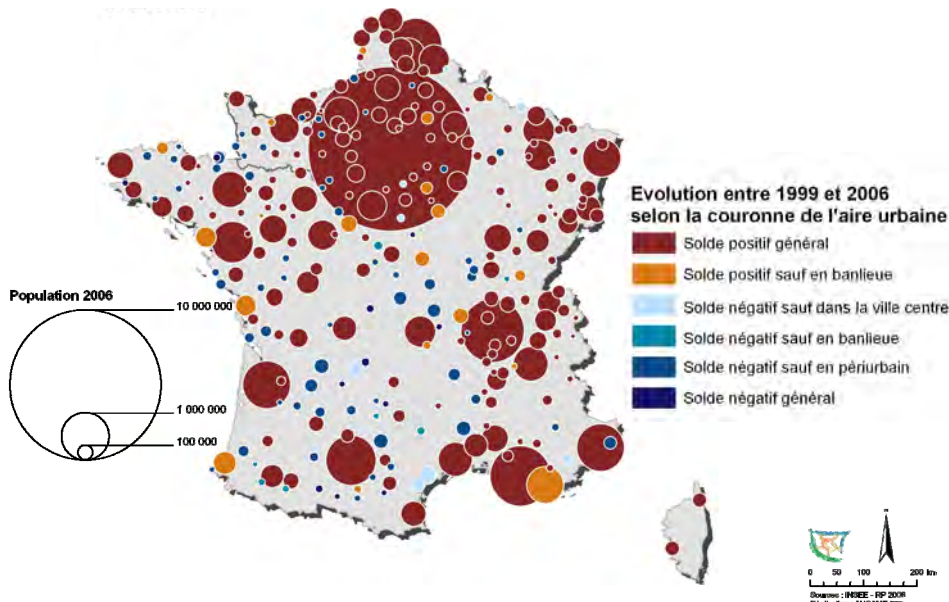
ont un solde naturel négatif dans toutes les composantes du territoire (Guéret, Thiers, Tulle, Sarlat, Douarnenez, Dinard, Limoux,...).

**Du point de vue de la natalité, France urbaine et France rurale s'opposent toujours.**

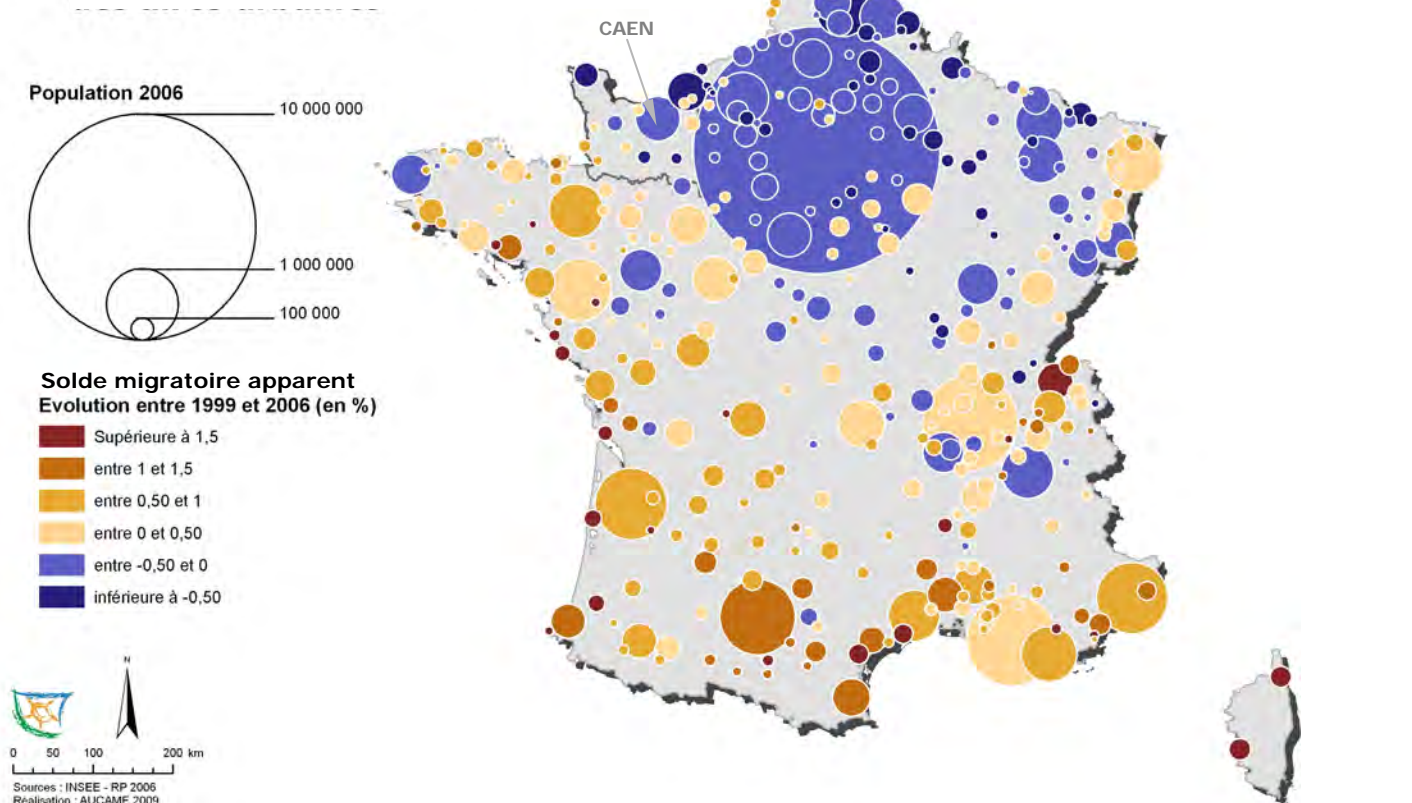
**L'aire urbaine de Caen** reste un territoire de forte natalité, même si celle-ci s'érode au fil du temps, pour deux raisons :

- le vieillissement général de la population, notamment dans la couronne périurbaine ;
- le départ des familles vers la périphérie lointaine pour accéder à la propriété.

## Le solde naturel par couronne



## Le solde migratoire des aires urbaines, la France coupée en deux



L'analyse du solde migratoire apparent met en évidence la **coupure nette entre les aires urbaines du nord-est** qui voient leur population partir **et celles de la moitié sud-ouest** qui bénéficient d'une forte attractivité.

Une vingtaine d'aires urbaines connaissent un solde migratoire négatif général, plus particulièrement, les grandes aires urbaines de bassins industriels du nord de la France (Valenciennes, Amiens, Dunkerque, Boulogne, Compiègne, Charleville-Mézières, Saint-Quentin,...) mais aussi en Bourgogne (Le Creusot et Autun). En Basse-Normandie, Flers est dans le même cas.

Lorsque le solde migratoire apparent est positif, dans près d'un cas sur deux cependant, celui de la ville centre ne l'est pas. C'est plus particulièrement le cas dans l'Ouest (notamment Nantes, Rennes, Brest), le Centre (Orléans) et l'Est (Rhône-Alpes, Franche-Comté et le sud de l'Alsace et de la Lorraine).

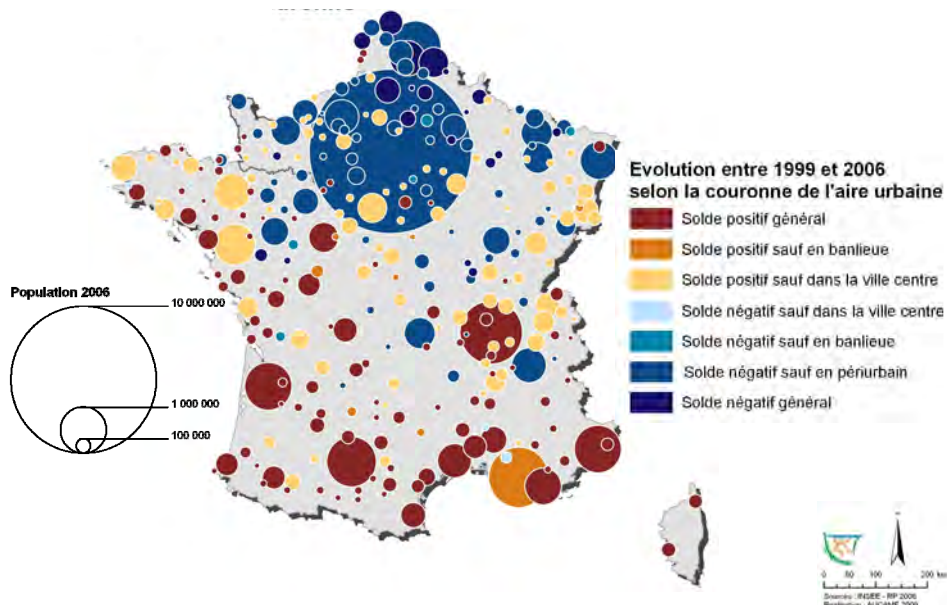
**La Basse-Normandie apparaît comme une région partagée** entre :

- des aires urbaines à forte attractivité globale, +0,7% par an au moins : Avranches et Granville ;
- celles dont l'attractivité (+0,2/0,5%) est d'abord périurbaine : Alençon, Lisieux, Coutances, Honfleur, Trouville ;

- celles au solde migratoire apparent fortement négatif, inférieur à -0,5% par an (Cherbourg, Flers, Argentan) ;

- celles dont ce solde est à peu près équilibré (Bayeux, Saint-Lô, Vire). C'est le cas de l'aire urbaine de Caen, dont le solde très légèrement négatif (-0,04%).

## Le solde migratoire apparent par couronne



## Origine de la variation démographique 1999 - 2006 dans les aires urbaines de plus de 300 000 habitants



■ Dans les aires urbaines d'anciens territoires industriels, la forte émigration, installée depuis plusieurs décennies, pèse désormais sur le solde naturel, qui apparaît réduit (Saint-Etienne, Le Havre, Douai, Lens, Rouen...)

■ Enfin, pour près de la moitié des aires urbaines de second ou troisième rang, le dynamisme démographique se conjugue avec une faible attractivité, voir une légère émigration. C'est notamment le cas pour

L'évolution démographique des grandes aires urbaines françaises est assez contrastée :

- Les aires urbaines des grandes métropoles bénéficient d'une démographie parfois très dynamique mais leur tendance à attirer de la population apparaît parfois limitée (Lyon), voire négative (Paris, Lille).
- Ce sont les aires urbaines du Sud et de l'Ouest (Montpellier, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Rennes) qui associent dynamisme démographique et attractivité avec une nuance pour les territoires de villégiatures comme la Côte d'Azur, dont le solde naturel est faible, en raison de la forte présence des personnes âgées (Nice, Toulon).

les aires urbaines du bassin parisien.

La tendance émergente est celle de l'amplification de la métropolisation du bassin parisien dont les aires urbaines les plus importantes constituent l'ossature. Ces aires sont affectées par un puissant mouvement de périurbanisation lointaine qui pèse sur leur bilan démographique, mais élargit leur aire d'influence économique directe. En revanche, la plupart des territoires interstitiels, s'ils ne s'appuient pas sur une ville importante, voient leur bilan démographique s'altérer.

De ce point de vue, la Basse-Normandie, dont les aires urbaines connaissent des évolutions contrastées, apparaît plus que jamais comme un territoire de transition entre grand Ouest et bassin parisien.

*Au regard des dynamiques démographiques à l'échelle nationale, l'aire urbaine de Caen se positionne parmi celles dont la progression est modérée (+0,53 % par an). Cette progression a été divisée par deux depuis les années 80. Un écart semble ainsi se creuser avec les territoires les plus dynamiques du grand Ouest (Rennes, Nantes mais également Tours). Caen paraît s'ancrer dans la dynamique du bassin parisien.*

### Pour en savoir plus :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Qu'en Savons-Nous n°16, oct. 2009 : « Evolution de la population de l'aire urbaine caennaise de 1999 à 2006 »

#### Sources :

INSEE 2009 — Recensement de population — exploitation complémentaire — données au 1/01/2006  
Cartes : réalisation et traitement AUCAME 2010  
Base : IGN BDCARTO 2005 — maj AUCAME  
Logiciel : MAPINFO V8.5

Dépôt Légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2010  
ISSN : 1964-5155

Directeur de la publication : Patrice DUNY  
Réalisation et mise en page : ©AUCAME 2010



Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole  
10 Rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol - 14 000 CAEN  
Tel : 02 31 86 94 00 - Fax : 02 31 39 88 83  
contact@aucame.fr  
[www.aucame.fr](http://www.aucame.fr)